



Aureille

INFOS

N°91 Mai 2025

Bulletin d'information municipale

HOMMAGE À PIERRETTE BARRAS

Il y a quelques jours, de nombreux Aureillois et Aureilloises se sont réunis pour rendre un dernier hommage à Mme Pierrette BARRAS récemment disparue.

Née en 1935 sur la commune voisine d'Eygalières, Pierrette, accompagnée de son époux Gilbert, débutera, après ses études à Aix-en-Provence, une carrière d'institutrice à l'école d'Aureille en 1958.

Elle assurera les fonctions de Directrice de l'école élémentaire d'Aureille jusqu'à sa nomination dans les années 80 au poste de Conseillère Pédagogique en éducation physique et sportive à l'Inspection Académique. Elle sera honorée à juste titre pour l'ensemble de sa carrière et se verra remettre les Palmes Académiques.

Tout au long de son parcours professionnel, elle se dévouera corps et âme à enseigner et à apprendre à bons nombres de petits Aureillois auxquels elle laisse un souvenir impérissable.

Directrice et enseignante respectée, elle n'aura de cesse de faire découvrir, lors de ces activités pédagogiques mais pas que, de nouveaux horizons aux jeunes Aureillois qui n'ont pas forcément l'occasion de découvrir le monde qui les entoure.

Très vite, son attrait pour le sport lui donnera l'occasion de proposer des activités nouvelles jusque-là inconnues pour ses élèves et leur famille.

C'est ainsi qu'elle mettra rapidement en place les sorties à vélos en partenariat avec les écoles des villages environnants ainsi que les premiers cours de natation pour l'ensemble des classes de la commune, le samedi matin, dans l'eau glacée de la piscine municipale de Salon de Provence.



Elle organisera des rencontres sportives interclasses et enseignera l'art de la « danse » à ses élèves à l'occasion des kermesses mémorables de l'école et de ses fameux landits.

Comment ne pas oublier l'exposition et le travail consacré à l'agriculture et l'élevage en particulier, deux activités essentielles sur notre commune, avec des heures d'enregistrements et de témoignages d'anciens du village réalisées par les élèves eux-mêmes.

Elle marquera également les annales de l'école d'Aureille et des villages avoisinants, en organisant pour la première fois une semaine au ski pour tous, n'hésitant pas à affronter avec Aimé Guillaumier, alors Maire du village, l'inspecteur d'académie plutôt sceptique et frileux à ce projet.

Nous sommes nombreuses et nombreux à nous souvenir de ces journées passées à apprendre à skier avec des moniteurs qui n'en avaient que le nom et qui n'hésitaient pas à prendre sur leur temps personnel pour nous enseigner les rudiments du chasse-neige et nous encourager pour réussir à nous surpasser dans les murs angoissants de la piste rouge de Valcibière.

Au-delà de son dévouement pour son métier et ses élèves, Pierrette s'impliquera énormément dans la vie sociale, politique et associative du village.

Dès les années soixante, elle créera, avec une poignée de parents bénévoles, l'Association des Parents d'élèves de la commune et deviendra rapidement Conseillère Municipale puis 1ère adjointe dans l'équipe municipale jusqu'alors essentiel-

lement masculine d'Aimé Guillaumier.

Durant toutes ces années, avec son caractère bien trempé, elle participera à la mise en place de la première école de musique, elle s'impliquera dans l'association de danses folkloriques, elle sera à l'origine de la création des courts de tennis et organisera des concours de dessin pour les enfants.

Enfin, elle réalisera et signera le premier acte de jumelage avec nos amis Italiens de Carisio, avec lesquels elle a longtemps entretenu des relations amicales.

Pierrette était une femme indépendante et moderne, elle a su mener de front sa vie professionnelle et sa vie de mère de famille aimante et attentionnée.

Très attachée aux valeurs de civisme et de démocratie, elle n'hésitera pas, malgré son âge avancé, à se positionner sur une liste aux dernières élections municipales, dans le seul but, disait-elle, de permettre aux Aureilloises et Aureillois d'avoir le choix entre deux candidats et cela sans arrière-pensée partisane ou politique.

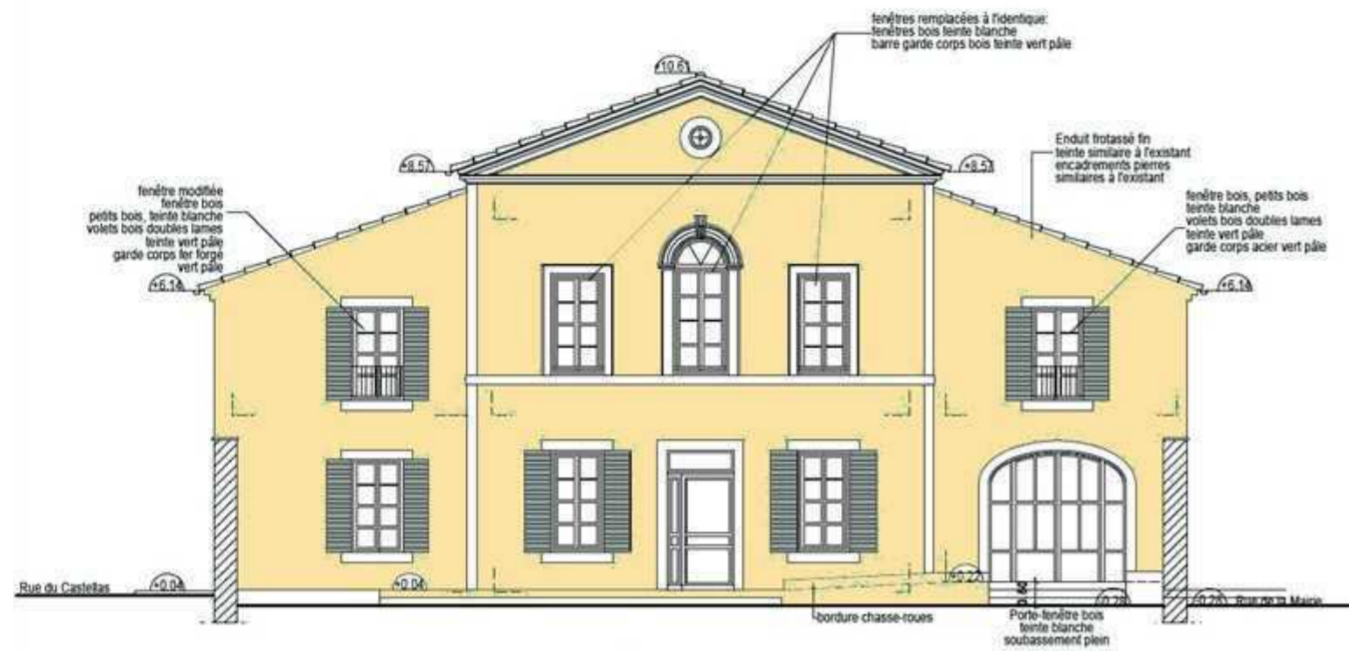
Nous le voyons au travers de ces quelques lignes rédigées avec l'aide de ses enfants, Pierrette est une femme qui a compté dans la vie sociale, politique et culturelle du village, et qui n'avait de cesse d'ouvrir les horizons de ses élèves et de ses compatriotes.

Au nom du Conseil Municipal, de ses anciens élèves et de l'ensemble des habitants de la commune, nous lui disons au revoir et surtout, un grand Merci.

*Lionel ESCOFFIER – Maire d'Aureille
et le Conseil Municipal*

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

11 ans !
 C'est le temps qu'il aura fallu pour concrétiser ce projet de réhabilitation de la Mairie confié... en 2014 (1) à l'architecte DPLG Nathalie GARCIA.
 Saluons la patience dont elle a fait preuve sur ce dossier, mais également l'opiniâtreté des élus successifs qui ont maintenu contre vents et marées ce beau projet de rénovation et d'extension de notre maison commune.
 A l'heure où vous lirez ces lignes, l'appel d'offres pour le choix des entreprises aura été lancé.
 La délocalisation des bureaux de la Mairie dans les locaux de la Bergerie est programmée en juillet prochain. Début des travaux : septembre/octobre 2025.
 En 2026, les mariages seront de nouveau célébrés en mairie pour le plus grand plaisir de tous !



Aureille INFOS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/01/2025

> PROGRAMME 2024 / SMED 13 : Convention de financement de travaux pour l'intégration des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique dans l'environnement
 > PROGRAMME 2024 / SMED 13 : Convention de financement de travaux coordonnés avec les travaux prévus sur le réseau de distribution publique d'énergie électrique dans l'environnement - Intégration des réseaux de communications électroniques dans l'environnement

> Versement d'une subvention de 8 000 € à l'association « Les Pitchouns » :
 Le montant annuel des subventions aux associations est habituellement fixé en même temps que le BP. Cependant, pour assurer la continuité de leur fonctionnement, il est parfois nécessaire de leur verser un acompte en tout début d'année. En conséquence, afin d'éviter des difficultés de trésorerie jusqu'au vote du budget 2025, il est proposé de verser à l'association « Les Pitchouns », une première aide sur la subvention 2025, d'un montant de 8 000€. Cet acompte est fondé sur les subventions versées en 2024 et tient compte du bilan des activités de l'association.

Le montant définitif de la subvention annuelle sera arrêté en même temps que le vote du BP 2025 et inclura le montant déjà versé.

> Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réfection de deux fontaines :

Le Conseil Municipal est informé du projet de réfection de deux fontaines du village : la fontaine pointue située près de l'entrée Nord du village (Place de la Fontaine) à l'intersection de l'Avenue des Alpilles, de la rue Neuve et de l'Avenue Mistral, et la fontaine Place de l'Eglise.

Ces fontaines ornementales sont l'âme de notre village et il convient de les préserver et de réhabiliter leur système d'alimentation en eau afin d'optimiser – dans un contexte de crise climatique – l'utilisation de cette ressource.

- Les travaux consisteront à :
- valoriser ces îlots de fraîcheur,
 - moderniser et mettre en conformité leur fonctionnement afin de le rendre plus économe en eau et en entretien (mise en place d'un programmeur, réducteur de pression, horloge...),
 - préserver la ressource en eau.

Deux devis ont été proposés par la société YOHANN SICARD située à Saint-Martin-de-Crau pour un montant total de 13 270 € HT soit 15 924 € TTC.

> Tarif des droits d'entrée des spectacles et manifestations culturelles organisées par la municipalité pour l'année 2025

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2025

> Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la commune
 > Affectation du résultat comptable de l'exercice 2023 du budget de la Commune :

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2024 du budget de

la Commune. Le Conseil Municipal décide d'affecter les excédents des comptes administratifs au budget de 2025 et les inscrire comme suit :

- Budget Principal 2025 de la Commune :
- Compte R002 - Résultat de fonctionnement reporté.....380 764,62€
 - Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés.....50 000,00€
 - Compte R001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.....224 455,06€

> Budget Primitif 2025 : Commune
 Les orientations budgétaires font l'objet de quelques projets pour l'exercice 2025. Le budget primitif est équilibré de la façon suivante :

- section de fonctionnement..... 1 481 482,00€
- section d'investissement.....1 885 801,55€

> Taux d'imposition 2025 :

- Le rapporteur aux finances rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition appliqués en 2024 :
- Taxe foncier bâti : 28,55 %
 - Taxe foncier non bâti : 39,50 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,50%

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux identiques pour 2025.

> Approbation de la convention de mise à disposition de matériel à titre gracieux entre la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune d'AUREILLE

> Création de postes permanents filière police municipale la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles - Service commun de police municipale

> Projet d'étude et diagnostic sur le canal de la Vallée des Baux en vue d'un plan pluriannuel de travaux et de confortement

> Approbation de la convention tripartite Département/SDIS13/Communes pour l'amélioration de la prévention des incendies de forêt sur le territoire des Bouches-du-Rhône

> Approbation de la convention de partenariat 2025- 2027 pour la lutte contre le frelon asiatique et oriental entre la commune et le Département des Bouches-du-Rhône

> Signature d'une convention avec la CCYBA (Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles) dans le cadre de la mise à disposition ponctuelle d'un ou plusieurs agents du service « ressources humaines »

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/04/2025

> Candidature à la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature » 2025-2028
 > Subventions aux associations de la commune

LES COMPTES DE NOTRE VILLAGE : UN EQUILIBRE SAIN ET DES PROJETS A VENIR

Chaque année, la commune établit trois documents importants pour gérer ses finances :

- Le compte administratif présente les dépenses et les recettes réelles de l'année écoulée,
- Le budget primitif prévoit les dépenses et les recettes pour l'année à venir,
- Une note synthétique.

Par ailleurs, avant leur vote, la commission des finances ainsi que le conseil municipal examinent un document dénommé « Orientations Budgétaires » qui, au-delà des documents réglementaires, donne des informations détaillées et accessibles aux élus mais également aux administrés.

Les résultats de l'année 2024 – Une gestion maîtrisée

FONCTIONNEMENT
 Dépenses 1 427 878,78 €
 Recettes 1 501 714,18 €

Charges à caractère général 39,28%
 Masse salariale 42,36%
 Charges financières 2,03%

Impôts et taxes 57,16%
 Dotations et participations 11,52%
 Excédent reporté 19,20%
 Un résultat positif de 73 835,40 €

INVESTISSEMENT
 Dépenses 1 302 829,81 €
 Recettes 1 221 844,93 €

Résultat : Un déficit de 80 984,88 € compensé par des excédents des années précédentes.
 La commune a continué de mener en 2024 une politique active d'investissement.

Il est à noter que le résultat de 73 835,40 € est inférieur à celui de 2023 (190 512,83 €). Cela s'explique notamment par une diminution importante du Fonds de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation. Les informations parcellaires concernant ce Fonds de Péréquation nous amènent à penser que la situation se dégradera encore en 2025. La commune a pris en compte cette hypothèse et se trouve contrainte de réexaminer à la baisse certaines dépenses.

Les prévisions budgétaires pour 2025 - Rigueur et ambition

FONCTIONNEMENT
 Budget équilibré à 1 481 482 €

- Répartition constante des dépenses (charges générales (37,06%), masse salariale (42,96%), charges financières (1,97%),
- Maîtrise des dépenses avec pour objectif la réduction de certaines d'entre elles pour compenser en tout ou partie la réduction du Fonds de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation.
- Impôts et taxes (57,32%), dotations et participations (15,00%), excédent reporté (25,70%),
- Pas d'augmentation des impôts locaux,
- Réflexions à mener pour trouver d'éventuelles nouvelles recettes.

INVESTISSEMENT
 Budget équilibré à 1 885 801,55 €

Nos investissements seront principalement financés par un emprunt de 300 000,00 €, l'excédent reporté, la récupération d'une quote-part de la TVA sur les investissements antérieurs et les subventions de nos financeurs (Département 13, Région, Etat...)

L'évolution de la dette (2021 – 2025)
 Comme pour les particuliers ou les entreprises, il n'y a pas d'investissement sans recours à l'emprunt. Les emprunts réalisés ont permis de financer depuis 2021 de nombreux équipements. La commune recourt à l'emprunt pour réaliser des projets importants pour notre quotidien, tout en veillant à ce que la dette reste soutenable. Une gestion rigoureuse, en bon père de famille, est essentielle pour maintenir l'équilibre financier et assurer la qualité des services publics.

Bâtiments communaux 2021 – 2024
 371 811,00 €

- Construction d'une salle de réunion et rénovation des vestiaires des arènes,
- Renouvellement du serveur de la Mairie et acquisition d'équipements divers,
- Lancement des études pour les travaux de réhabilitation de la Mairie prévus en 2025.

Bâtiments scolaires 2021 – 2024
 453 400,00 €

- Création d'une salle de classe,
- Acquisition de matériel informatique et numérique,
- Aménagement d'un self-service à la cantine,
- Travaux d'amélioration du confort thermique, de désimperméabilisation de la cour prévus en 2025.

Equipements sportifs 2021 – 2024
 201 028,00 €

- Implantation d'un skate-park, d'un city-stade et d'aménagements divers...

Autres 732 383,00 €

- Acquisition de la parcelle BP104 et de l'ancienne épicerie,
- Aménagement d'un WC au jardin public, Travaux au cimetière, de mise en sécurité place de l'Eglise, d'éclairage public,
- Installation de caméras de surveillance,
- Végétalisation du cœur de village pour 2025.



DÉSIMPÉRMEABILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le projet a continué de progresser. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 avril dernier et a officialisé le choix de l'entreprise chargée des travaux. C'est la société SAS Duclaux, basée à L'Isle-sur-la-Sorgue, qui a été retenue pour mener à bien l'aménagement de la cour.

Ce choix marque une étape décisive dans la concrétisation de ce projet ambitieux. Les travaux sont prévus pendant l'été, afin de limiter l'impact sur le fonctionnement de l'école et permettre une mise en service à la rentrée prochaine.

Le montant total des travaux est de 315 854€ TTC pour un montant de subventions accordées de 202 082€.

Nous sommes impatients de voir cette belle transformation se réaliser !

Aureille **INFOS**

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUE ET ORIENTAL ET PRÉVENTION INCENDIE

La Commune vient de signer :

- avec le Département des Bouches-du-Rhône une convention de partenariat pour la lutte contre les frelons asiatique et oriental,
- avec le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône une convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie.

Ces conventions permettront :

- à la Commune de bénéficier d'aide à l'acquisition de pièges sélectifs, qui pourront être installés sur le domaine public ou privé de la Commune, mais aussi, sur les terrains de particuliers.

• aux particuliers :

- de se voir accorder par le Département une aide financière de 50 % (plafonnée à 100 € par intervention) pour la destruction des nids de frelons invasifs,
- d'accueillir un piège sur leur terrain (sous condition de signer une convention de mise à disposition),
- de bénéficier d'une aide de 50% (plafonné à 1000€) pour l'achat d'une motopompe de protection incendie. Cet équipement permet de pomper l'eau de la piscine et ainsi éteindre de petits feux ou contenir la propagation d'un foyer plus important. Cette aide s'adresse à tous les propriétaires occupants en résidence principale dans les Bouches-du-Rhône qui résident à proximité d'un massif forestier et dont les maisons sont concernées par

les Obligations légales de débroussaillage (OLD) et qui possèdent une piscine d'une contenance d'au moins 15m3.

Contact et renseignement en Mairie ou sur le site du Département

<https://www.departement13.fr/nos-actions/environnement/les-dispositifs/un-grand-plan-de-lutte-contre-le-frelon-asiatique-et-oriental/>

et

<https://www.departement13.fr/nos-actions/environnement/les-dispositifs/prevention-incendie-jusqua-1-000-euros-pour-lachat-dun-kit-motopompe/>

Aureille **INFOS**

CONFÉRENCE DE PHILIPPE PERRIN



Salle comble et énorme succès pour la conférence de Philippe PERRIN, 9e spationaute français et ambassadeur de la Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse, qui s'est tenue à la Bergerie le 4 avril dernier.

Plus tôt dans la journée, il avait également rencontré les élèves de CM1 et CM2 qui participent au projet «Les étoiles du Petit Prince».

Une journée enrichissante pleine d'humanité et d'humilité.

Aureille **INFOS**

CLUB DU VIEUX MANOIR

Du 12 au 18 Avril, une vingtaine de jeunes bénévoles du Club du Vieux Manoir se sont retrouvés pour la troisième année consécutive à Aureille afin de continuer la sauvegarde et la restauration du Castellás.

Ils ont installé leurs tentes au niveau du stade municipal. Alternant entre cuisine et chantier, ils ont découvert la vie en communauté et formé une réelle cohésion de groupe. Chaque jour, un binôme cuisinait les repas de la journée pour tout le monde. Pendant ce temps, le reste du groupe se rejoignait sur le chantier pour apprendre les techniques nécessaires à la sauvegarde du monument.

Venant de tous horizons et sans formation préalable, c'est sur le chantier qu'ils ont découvert les techniques traditionnelles de taille de pierre, calepinage et maçonnerie.

Si vous avez entendu des chants et des éclats de rires, il s'agissait sûrement d'une animation sur le chantier.

Ces animations continuaient jusqu'à la tombée de la nuit, et chaque journée se terminait par une veillée.

Le groupe a été chaleureusement accueilli par le maire et ses élus qu'ils ont pu rencontrer lors un moment d'échange.

Les jeunes ont été fiers de contribuer à la restauration du monument plusieurs fois centenaire, dans un cadre provençal unique.

Au final, le Castellás a reçu huit nouvelles pierres, taillées et maçonnées par les bénévoles.



INVESTISSEMENTS 2025

En plus du projet de réhabilitation et d'extension de la Mairie (voir en page 2), cette année 2025 verra la concrétisation de projets sur lesquels la Municipalité planche depuis longtemps.

Pour mener à bien un projet quel qu'il soit, sa temporalité se mesure désormais en années et non plus en mois. Les dossiers sont de plus en plus lourds et complexes et, surtout, les montages financiers deviennent de plus en plus contraignants. Il est aujourd'hui révolu le temps où le « Conseil Général » était notre principal et unique financeur. Aujourd'hui, les collectivités doivent frapper à d'autres portes (Europe, Etat, Région en autres) pour garantir un soutien financier suffisant avant toute réalisation.

Pour rappel, les principaux projets « sur les rails » sont :

Mise en sécurité de l'entrée nord du village

Ce projet est le parfait exemple de la complexité du montage technique et financier d'un dossier d'aménagement.

La Commission de Sécurité Routière s'est prononcée favorablement au lancement de ce projet d'aménagement de l'Avenue des Alpilles, du lavoir jusqu'au Chemin Sainte-Anne, en... avril 2021 !

Bien sûr, la pandémie de COVID19 a fortement freiné l'enthousiasme de la commission sur ce projet. Mais pas que...

L'étude d'implantation d'une passerelle à encorbellement sur le gaudre, souhaitée par la municipalité, aura mobilisé les membres de la commission de longs mois pour, au final, ne pas aboutir pour des raisons de risques d'inondation et de dangerosité liées à une possible obstruction du gaudre causée par l'édifice en cas de crue ! Difficile d'imaginer un tel scénario avec notre gaudre à sec depuis des années...

Le projet a donc été pensé différemment et confié au bureau d'étude paysager MARTEL & MICHEL.

En février 2024, celui-ci a été présenté à l'ensemble des riverains avant d'être soumis pour validation à la Direction des Routes (DDR). Cette dernière a émis quelques réserves, celles-ci entraînant des modifications du projet initial.

Le projet est aujourd'hui finalisé ainsi que les dossiers de demandes de subventions auprès des financeurs potentiels.

La commune est en attente de la confirmation des financements pour lancer l'appel d'offres auprès des entreprises. Le début des travaux est estimé à l'automne prochain, sous réserve de l'octroi des subventions attendues.

Plan de végétalisation et renaturation du cœur du village

Ce projet a pour ambition la restauration ou la création d'espaces naturels permettant d'améliorer le cadre de vie, la biodiversité, la résilience face au changement climatique, ainsi que la densification de la trame verte présente au cœur du village par l'implantation d'arbres et de végétaux adaptés au sol et au climat.

Huit sites ont été retenus par la commune et seront renaturés sous la houlette du bureau d'étude paysager Akene Paysage : Rue du Lavoir, Place de l'Horloge, abords de la Mairie (Rue du Castellás), Complexe Aimé Guillaumier (abords du skate-park), abords du cimetière, abords école maternelle et salle de la Gand-Terre, parking du Grand-Verger et Avenue Saint-Roch.

Les premiers travaux de plantation auront lieu à l'automne (abords du skate-park) puis se poursuivront au printemps 2026.

Réhabilitation de l'ancien château d'eau



Là encore, voilà un dossier que la Municipalité a bien du mal à refermer.

Les travaux de démolition de l'ancien château d'eau n'ont pu aboutir en 2020 faute de moyens techniques. En effet, le dimensionnement de l'ouvrage et sa robustesse ont eu raison des différentes tentatives de démantèlement. Seule la coupole a été démolie ainsi qu'une partie de l'enceinte. S'en suivront les deux années de pandémie.

En 2022, la commune répond à un appel à projet lancé par le Parc Naturel Régional des Alpilles pour l'implantation de 3 belvédères paysagers sur le territoire du Parc. Sept communes ont postulé pour trois retenues : Aureille, Les Baux et Orgon.

C'est donc acquis avec l'accord de son propriétaire : l'ancien château d'eau va être réhabilité en belvédère avec une vue magnifique à 270° sur le village et les Alpilles.

Des travaux vont être entrepris à l'automne pour sécuriser l'édifice et implanter une dalle sur plancher porteur. Pas une mince affaire... !

Parallèlement, un concours régional d'architectes va être lancé dans les prochaines semaines par le PNRA pour imaginer le belvédère de demain. Quelle histoire !

Etude d'aménagement de la Rue des Bohémiens



En ce début d'année 2025, la Municipalité a souhaité initier la démarche de requalification de la Rue des Bohémiens. Il s'agit dans un premier temps de définir ce vers quoi la commune souhaite s'engager en prenant en compte les éléments prépondérants que sont : sécurisation des piétons, stationnement des véhicules, circulation et végétalisation.

Quatre scénarii sont aujourd'hui sur la table et appellent à discussion. Une réunion de présentation du projet avec les riverains sera organisée en cours d'année.

En bref

Rénovation de l'éclairage public



La Municipalité a mandaté l'entreprise GIORGI, prestataire de l'entretien de l'éclairage public, pour mener à bien la rénovation complète de l'éclairage public de la commune, et ce, programmée et échelonnée sur une durée de 5 ans.

Ainsi, au cours du 1er trimestre 2025, l'entreprise a terminé la « phase 3 » consistant au remplacement de 65 luminaires dans le centre du village. Il reste à ce jour 114 points lumineux à traiter sur les deux prochaines années.

Au final, la commune disposera d'un parc d'éclairage 100% LED très performant puisque chaque luminaire sera pilotable et programmable à distance. A noter également la mise en place de l'éclairage avec détecteurs de mouvements dans les rues du centre ancien.

Travaux aux arènes



Pour des raisons diverses, les travaux de couverture du gradin nord des arènes confiés à l'entreprise EURL LAVILLE THOMAS et annoncés pour 2024 n'ont pu avoir lieu. Ce sera chose faite d'ici quelques semaines...

De nouveaux services civiques sur la commune

Pour une 4ème session, la Municipalité a décidé de confier une nouvelle fois à l'association InSite le recrutement de 2 jeunes services civiques pour la période du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026. A la différence de la plupart des missions de service civique, l'expérience InSite se vit comme un Erasmus rural : les jeunes s'installent pendant 6 mois en immersion sur le territoire où ils mènent leur mission. Leur volontariat crée du lien social avec l'ensemble des habitants et met en pratique un art de vivre ensemble, respectueux du vivant. Comme à l'accoutumé, le binôme sera logé pendant ces 6 mois à l'ancienne gare. Les missions qui leur seront confiées, toujours axées sur des projets culturels, sociaux ou environnementaux, sont en cours de définition.

27ÈME TROPHÉE SOLER



Le 5 avril 2025 s'est tenu le 27ème Trophée Soler, une journée ensoleillée à la hauteur de nos attentes. Les festivités ont débuté par une belle cérémonie organisée par le club taurin sous la houlette de son nouveau président M. Thomas Blanc. Un moment solennel marqué par le dépôt de gerbe au pied du mémorial André Soler, en présence de l'association des anciens raseteurs.

A 11h30, l'animation s'est invitée dans les rues du village avec la toute 1ère abrivado de la saison animée par la Manade Lescot.

L'après-midi dans les arènes pleines, sous un soleil rayonnant, a eu lieu une course comptant pour le Trophée des As. Le raseteur Laurier, très actif tout au long de la course, s'est vu décerner le prix du meilleur animateur, et le taureau Caberne de la manade Raynaud a été élu par le jury meilleur taureau de la course.

La journée s'est achevée dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour de la bodega du bar Soler.

Aureille INFOS

SPECTACLE « ENNIO » : DU PUR BONHEUR !

La standing ovation à la fin du spectacle résume à elle seule le succès et la beauté de ce spectacle dédié aux musiques de films emblématiques du compositeur Ennio Morricone.

Le public venu nombreux a ainsi pu savourer et apprécier ces chefs d'œuvre magnifiquement interprétés par le groupe « Bande Originale » en cette belle soirée programmée le 1er mars à la salle de la Grand-Terre : Il était une fois dans l'Ouest, Pour une poignée de dollars, Mon nom est personne, Outrages, Cinema Paradiso, Ils vont tous bien, Il était une fois en Amérique, Les 8 salopards, Mission, Il était une fois la Révolution, Sacco et Vanzetti, Lontano, Lolita, Le clan des Siciliens, Le Professionnel... le tout superbement accompagné des illustrations en direct par le dessinateur de BD Eric Cartier.

Une bien belle soirée musicale qui se prolongera autour d'un verre où chacun pourra rencontrer les artistes et partager avec eux leur engouement et leur nostalgie autour du compositeur et de ses musiques de films intemporelles.



Aureille INFOS

RANDO GOURMANDE 2025

Notre traditionnelle rando gourmande a de nouveau rencontré un franc succès. Les 3 groupes constitués d'environ 25 participants chacun ont pu découvrir ou redécouvrir des chemins au milieu de terres agricoles peu empruntés par les randonneurs.

Encore une fois, nous avons eu la chance d'être accueillis par des passionnés qui nous ont expliqués comment ils gèrent leur activité en fonction de l'environnement local.

Un immense merci à Benoit (Ô Jardin Forestier), Justine (Domaine des Alpilles) et Virginie (SEV Gillet) pour leur accueil, leur disponibilité et leurs exposés communicatifs.

Une fois les 3 groupes revenus au Mas de la Tapie, chacun a pu se restaurer avec le traditionnel repas animé par le groupe musical « SLOW RUSH » que nous remercions et qui ont créé une ambiance parfaitement adaptée à ce genre d'évènement.

Nous tenons également à remercier ceux qui ont contribué au rangement des tables, chaises... et aussi un grand MERCI aux plus courageux qui par la suite ont rejoint et participé à l'opération « Nettoyons le sud ».



OPÉRATION « NETTOYONS LE SUD »

L'opération « Nettoyons le Sud » organisée par la municipalité sous l'égide du Conseil Régional Sud PACA a permis de récolter près de 110 kg de déchets, ce qui démontre malheureusement le manque de civisme de certains.

Merci aux Aureilloises, Aureillois, Elus et membres du Conseil Municipal des Jeunes pour cette belle mobilisation citoyenne.

Cet évènement est devenu un rendez-vous incontournable, et nous continuerons à y participer avec la même détermination.



Aureille INFOS

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ : LES ÉLÈVES PASSENT LEUR PERMIS PIÉTON



Dans le cadre de ses actions de prévention, notre policier municipal est intervenu auprès des élèves de CE1, CE2 et CM1 pour leur proposer une animation autour de la sécurité piétonne.

Au programme : apprentissage des règles de base (traversée de rue, signalisations, vigilance), mise en situation, échanges avec l'agent de police, et enfin une évaluation sous forme de petit test. Un moment à la fois instructif et convivial, très apprécié par les élèves.

Grâce à cette initiative, les enfants repartent avec une meilleure connaissance des comportements à adopter en tant que piétons, et une plus grande conscience des dangers de la route.

Bravo à eux pour leur participation active, et merci à notre policier municipal pour son engagement auprès des plus jeunes !

Aureille INFOS

Coup de Cœur

Un grand merci au Tennis Club Aureillois !

L'ensemble de l'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement le Tennis Club Aureillois pour leur belle initiative.

Grâce à leur générosité, tous les élèves de l'école maternelle ont pu bénéficier de séances d'initiation au tennis, encadrées avec enthousiasme et bienveillance. Les enfants ont pris énormément de plaisir à découvrir ce sport, et sont repartis fièrement avec leur certificat d'initiation. Une belle expérience sportive et humaine !



Coup de cœur à « L'Echoppe du Prieuré »

Les Chambres de Commerces de France ont lancé cette année la première édition des Trophées du Commerce. Ce concours national destiné à valoriser les commerçants et les acteurs du commerce local se décline en 3 phases, une sélection locale, une valorisation régionale et une remise de prix nationale.

Dans ce cadre, la CCI du pays d'Arles a eu le plaisir de mettre à l'honneur l'épicerie, l'Echoppe du Prieuré, en lui décernant l'un des 4 prix attribués, à savoir celui de l'entreprenariat.

Depuis le 1er juillet dernier, date à laquelle elles ont repris les rênes de l'épicerie, Pascale et Marion n'ont eu de cesse de répondre au mieux aux attentes de la fois de la clientèle locale, mais également touristique, en proposant une large gamme recentrée sur les produits locaux et ceux-là, à des prix maîtrisés.

L'Echoppe du Prieuré a été décoré pour son impact significatif sur le commerce de proximité et le dynamisme du territoire. Il a été souligné par le jury le rôle essentiel de ce commerce dans la préservation du lien social et de l'accès à des produits de qualité.

Ce concours national récompense les meilleurs commerçants et les meilleures associations. L'Echoppe du Prieuré a franchi avec succès l'étape locale, reste maintenant à conquérir l'échelon régional et national. On croise les doigts pour la suite.

Félicitations à Pascale et Marion.

En marge de ce concours, la Municipalité a souhaité confier à la CCI du Pays d'Arles une étude sur l'attractivité des commerces de la commune.

L'ensemble des commerçants a été audité et les résultats de ces enquêtes ainsi que le diagnostic qui en découle seront présentés aux commerçants très prochainement.

À la suite de cette présentation, la Municipalité pourra, en accord avec eux, mettre en place avec l'aide de la CCI et le service économique de la CCVBA, des actions, afin de redynamiser le commerce local qui, cela étant dit, ne semble pas aussi mal en point que ce que certains peuvent le laisser entendre.



Agenda

- **Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mai :**
Fête de la Nature 2025
Voir programme en dernière page
- **Dimanche 1 juin :**
Exposition statique de voitures anciennes sur l'Avenue Mistral et la Place de l'Horloge organisée par la Municipalité et Phocéa Productions
- **Samedi 7 et dimanche 8 juin :**
Fête du Club Taurin
- **Lundi 9 juin :**
Concours de contrée au Bar Soler
- **Samedi 14 juin :**
Gala de danse à la salle de la Grand-Terre organisé par l'Association Aureilloise de Danses
- **Samedi 14 et dimanche 15 juin :**
Tournoi Jeunes organisé par le Football Club Aureillois
- **Samedi 21 juin :**
Fête de la Musique : Grande scène ouverte et MISTER' O
- **Vendredi 27 juin :**
Kermesse des Ecoles organisée par l'APE
- **Samedi 5 juillet :**
Tournoi des commerçants organisé par le Football Club Aureillois
- **du 7 juillet au 1er août :**
Centre aéré organisé et mis en place par l'association « Les Pitchouns »
- **Samedi 12 juillet :**
En matinée et en soirée : Grand bal populaire avec l'orchestre MEPHISTO
- **Dimanche 13 juillet :**
Journée Familles organisée par la Municipalité au Complexe sportif Aimé Guillaumier
- **Lundi 14 juillet :**
Concours de contrée au Bar Soler
Concours de boules à la mêlée organisé par la Pétanque Aureilloise
- **Jedi 17 juillet :**
Course de Taï neufs à 21h30 aux arènes, organisée par le Club Taurin Aureillois
- **Du 18 au 20 juillet :**
Mini-Féria organisée par la Jeunesse Aureilloise
- **Vendredi 25 juillet :**
Grande Soupe au Pistou sur l'Avenue Mistral, organisée par la Municipalité et le Bar Soler
- **Vendredi 1 août :**
Toro Piscine à 21h30 aux arènes organisé par le Club Taurin Aureillois
- **Du 14 au 18 août : Fête Votive 2025 (programme à suivre)**
- **Dimanche 7 septembre :**
Forum des Associations, de 10h à 13h, sur l'Avenue Mistral
- **Samedi 13 septembre :**
Loto d'état au stade organisé par le Football Club Aureillois
- **Dimanche 14 septembre :**
« Alpilles Run Color » - Course pédestre organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- **Samedi 20 septembre :**
Veillée chantée au Moulin animée par Jean-Noël Pelen, coorganisée par la Commission Culture
- **Samedi 27 septembre :**
Projection du film « Ursula Hanes, une expérience artistique » de Michèle Grimaud, à la salle de la Grand-Terre
- **Vendredi 3 octobre :**
« In Vigneaux Véritas » One Woman show de Caroline Vigneaux, à 20h à la salle de la Grand-Terre.
Soirée organisée par la Municipalité
- **Samedi 4 octobre :**
Randonnée contée organisée par l'association « Les 4 Saisons du Vieux Moulin »
- **Dimanche 5 octobre :**
Vide-Greniers aux abords de la salle de la Grand-Terre organisé par l'association de soutien au CCF
- **Samedi 11 octobre :**
« Le Jour de la Nuit » - Observation du ciel étoilé avec Patrick Stantina
Soirée organisée par la Municipalité et le Parc Naturel Régional des Alpilles
- **Dimanche 19 octobre :**
Course de « caisses à savon » organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- **Du 20 au 24 octobre :**
Centre aéré organisé et mis en place par l'association « Les Pitchouns »
- **Dimanche 26 octobre :**
Les 50 ans de la Manade Gillet
Journée organisée par le Club Taurin Aureillois
- **Vendredi 31 octobre :**
« Halloween des enfants » organisé par la Municipalité

MOT DE BIENVENUE



De gauche à droite : Brigitte DESINGE, Christophe CORBARD et Maï BORIE

La municipalité souhaite la bienvenue à la sympathique équipe de l'association « L'Atelier des Alpilles » qui a pris possession du local de l'ancienne épicerie de « Fernand et Blanchette » mis en location pour l'occasion.

N'hésitez pas à pousser la porte de cet atelier de création et découvrir le talent et le savoir-faire de nos trois artistes locaux : Brigitte DESINGE, Maï BORIE et Christophe CORBARD. Ils seront ravis de vous y accueillir.

Aureille INFOS

EXPO HORS LES MURS « LES ALPILLES PAR NATURE »

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Alpilles, la commune a répondu favorablement au projet de mise en place d'une exposition photographique permanente sur les espèces emblématiques du massif des Alpilles, et ce dans les ruelles du centre ancien.

Ainsi, 12 tableaux de 1,20 m x 0,90 m seront implantés et disséminés sur les façades les mieux exposées. Le vernissage de cette exposition est d'ores et déjà prévu le **samedi 4 octobre 2025**.



Etat Civil du 1er octobre 2024 au 30 avril 2025

Naissances :

GHIO Romy	28 octobre
BOSCHER ESCOFFIER Adèle	2 décembre
DIEPPELLE Negan	31 janvier
GUIGUE Marius	1 février
LOUIS Laura.....	15 février
BLANC Lucie.....	12 avril
FRANCO Emilio.....	14 avril

Dacs (*) :

LONG Vivian & VAESKEN Maureen	4 octobre
SERRADIMIGNI Romain & HONOR Justine.....	16 décembre
VIEIRA Quentin & BOISSEAU Lou.....	11 janvier
GIVRON Marc & SOUPRE Méline.....	26 mars

Mariages (*)

NICOLAS Loïc & PERRÉE Laurent.....	5 octobre
MESSIÉ Steven & SEAILLES Marlène.....	15 février
AIBOUD Mehdi & BECHANE Mouna.....	5 avril

Décès (*)

MOURET Bastien 52 ans	11 novembre
TAVERNARI Agnès épouse ARNOUX 53 ans.....	6 décembre
HAWESAK Georges 85 ans.....	7 décembre
COSSON Dominique 66 ans	31 janvier
CHAIX Pierrette épouse BARRAS 89 ans	25 mars

(*)ne sont pris en compte que les actes d'état civil et les transcriptions enregistrés dans la commune

INSOLITE...



A l'occasion du 45ème anniversaire de la 1ère victoire en rallye d'une R5 Turbo, les associations ASA Istres et Phocéa Production ont proposé à la commune d'accueillir comme village-étape ce rallye commémoratif.

Ainsi, plus d'une vingtaine d'R5 Turbo ont fait halte le dimanche 13 avril sur la Place du 8 mai 1945 pour une petite pause-café d'une heure. Ce fût l'occasion pour les passionnés de sport automobile, les nostalgiques du temps passé, ou tout simplement les curieux d'admirer (et d'écouter !) ces bolides de l'asphalte.

La photo ci-dessus, prise devant la mairie, a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Elle témoigne de l'ambiance et la bonne humeur qu'il y a eu à Aureille ce matin-là...

Bloc-notes

➔ RECENSEMENT

2ème période de l'année 2025 :

Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du 1^{er} avril au 30 juin 2009 sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :

- les français âgés de 16 ans,
 - les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
 - les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.
- Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.113-4 du code du Service National.
- Lors du recensement, une attestation - à conserver - sera délivrée aux jeunes concernés.

➔ PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DU CAUE

Il vous est possible, avant de déposer une DP ou un Permis de Construire, de rencontrer M. Olivier NAVELET, architecte du CAUE qui peut vous conseiller. Cette consultation est entièrement gratuite. Il tient sa permanence en mairie le 3^{ème} mardi du mois, de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la mairie au 04.90.59.92.01.

➔ PERMANENCES CCAS

Les prochaines permanences du CCAS auront lieu de 9h30 à 12h en Mairie : **Samedi 28 juin, Samedi 20 septembre**

➔ SONDAGE CCAS

Le CCAS envisage d'organiser à l'automne une **journée de formation aux premiers secours**. Afin de préparer au mieux cet événement, nous souhaitons recenser les personnes intéressées. Nous vous invitons à vous inscrire en mairie **avant le 15 juin**.

➔ PERMANENCE BUREAU INFO ENERGIE

Vous souhaitez faire des économies tout en privilégiant les énergies renouvelables ? Vous pouvez désormais bénéficier des conseils personnalisés et gratuits d'une conseillère INFO ENERGIE de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles. Toutes les demandes de renseignements et prises de rendez-vous se font au 04.90.54.54.53 ou info.energie@ccvba.fr
Permanence en mairie le 1^{er} mardi du mois, de 9h à 12h.

Tribune des Elus de l'opposition

CONSTRUCTIFS ET VIGILANTS

Vos élus de l'opposition ont depuis le début du mandat, il y a maintenant 5 ans, toujours adopté cette attitude : être constructifs et vigilants envers la majorité municipale.

Un exemple : nous avons proposé, lors du dernier conseil municipal, de mettre en œuvre une formation au bénéfice des associations de la commune. Avec une réglementation toujours plus pointue, rédiger un bilan moral ou financier et établir un budget prévisionnel sincère, c'est vraiment compliqué. D'autant que c'est bien la responsabilité du président ou de la présidente qui est en jeu.

En soirée ou un samedi, à l'occasion du prochain budget et des demandes de subventions, nous mettrons en œuvre ce genre d'initiatives pour aider les responsables des associations d'Aureille.

Un autre exemple ? A propos de la vitesse des véhicules. Quand on rentre à Aureille en venant d'Eyguières, il y a toujours un grand mystère depuis plusieurs mois ! Après le panneau indiquant l'entrée du village, quelle est la vitesse à respecter ? 50 ou 70 km/h ? Vos élus de l'opposition ont demandé depuis longtemps que le panneau 70 soit apposé puis le 50 après chaque intersection...Ce panneau n'y est toujours pas mais les contraventions ?

Enfin, à l'occasion du vote du budget municipal (où nous nous sommes abstenus) il a été souligné une baisse des recettes et une hausse des dépenses. Ce qui est une tendance inquiétante. Nous avons donc proposé de réaliser des investissements productifs. Ainsi, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, permettrait de diminuer les consommations d'électricité et d'augmenter (même modestement) les recettes en revendant le surplus d'électricité produite. Une proposition que nous aurons à cœur de suivre.

Corinne Sanchez, Gilles Autoche, Marithé Sergi

Tribune des Elus de la Majorité

Jeunesse et écoles : un engagement fort depuis 5 ans

Depuis 5 ans, notre équipe municipale a placé l'enfance et la jeunesse au cœur de son action. Ce choix s'est traduit par des investissements concrets pour améliorer le quotidien des élèves, des enseignants et des familles.

À l'école élémentaire, une cinquième salle de classe a été créée dans un délai très court, en réponse à une hausse des effectifs. Malgré les contraintes de temps, nous avons su mobiliser les moyens nécessaires pour que cette ouverture soit effective à la rentrée 2021, démontrant notre réactivité et notre engagement.

Les deux écoles ont également été équipées de matériels informatiques pour accompagner les apprentissages (tablettes, tableau interactif, ...). En 2022 à la cantine, un self-service a été aménagé, permettant aux enfants de gagner en autonomie tout en améliorant l'organisation des repas ; et depuis la rentrée 2025, nous avons renforcé la surveillance sur la pause méridienne avec la présence d'une personne supplémentaire.

Nous avons aussi mené plusieurs chantiers pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des élèves : travaux d'amélioration du confort thermique à l'école maternelle en 2024, désimperméabilisation de la cour de récréation (travaux prévus à l'été 2025), mise en sécurité des abords de l'école élémentaire et création d'un chemin piéton.

Nous attachons également une attention particulière à l'accompagnement des équipes pédagogiques. Chaque école bénéficie d'un budget de fonctionnement très confortable, permettant aux enseignantes de disposer des moyens nécessaires pour mener à bien leurs projets et enrichir le quotidien scolaire des élèves.

À l'écoute des attentes exprimées par les jeunes, nous avons aménagé un skate park en 2022, et un city stade en 2024. Ces nouveaux équipements, très appréciés, offrent des lieux de rencontre et de loisirs, et permettent aux jeunes de se retrouver entre eux dans la commune.

Nous poursuivons également notre soutien aux activités scolaires et éducatives : participation aux frais de transport pour les sorties, financement des livres remis lors de la kermesse, mais aussi maintien du créneau piscine pour les élèves de CP. Nous savons que nous avons la chance de pouvoir proposer cet apprentissage fondamental, et même si le coût de cette activité est particulièrement élevé, nous avons fait le choix de continuer à l'assumer pleinement.

Enfin, nous pouvons compter sur un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) particulièrement engagé. Nos jeunes élus travaillent actuellement sur un projet ambitieux de réaménagement du jardin public, preuve de leur volonté de s'impliquer concrètement pour améliorer le cadre de vie de tous.

Ces réalisations témoignent de notre volonté constante d'agir pour l'épanouissement des enfants et des jeunes. Nous continuerons dans cette voie, avec ambition et engagement.

21-25 MAI 2025

VENDREDI 23 MAI

11H30 - VERNISSAGE DE L'EXPO-PHOTOS "FÊTONS LA NATURE"

EXPOSITION DE PHOTOS AMATEURS SUR LE THÈME "FAUNE ET FLORE DES ALPILLES" DU 23 AU 25 MAI AU VIEUX MOULIN

15H30 À 17H30 - FABRICATION DE NICHOURS

ANIMÉE PAR L'ASSOCIATION NATURALISTE "A ROCHA" AUX JARDINS PARTAGÉS
INSCRIPTION GRATUITE EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01 - PLACES LIMITÉES

18H00 - CAUSERIE CHAMPÊTRE AUX JARDINS PARTAGÉS

SUR LE THÈME "LES BONNES PRATIQUES AUX JARDINS" - NOMBREUX INTERVENANTS

SAMEDI 24 MAI

8H30 À 10H30 - "A LA DÉCOUVERTE DES PLANTES ET FLEURS DE GARRIGUE"

BALADE EN FAMILLE DANS LE MASSIF - LIMITÉE A 25 PERSONNES

RENDEZ-VOUS SUR L'EXPLOITATION "OLI DIS AUIHO" (FRANÇOISE ET JEAN-MARC MICHEL)

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION AU 06.21.10.61.98

11H00 À 12H30 - "DANS LE JARDIN AU PRINTEMPS"

HISTOIRE POUR ENFANTS (À PARTIR DE 4 ANS) PROPOSÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DÉCOUVERTE EN FAMILLE DE LA BIODIVERSITÉ AUX JARDINS PARTAGÉS, ANIMÉE PAR L'ASSOCIATION "SV ENVIRONNEMENT"

15H00 À 17H30 - RANDO VTT DANS LES ALPILLES

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION "VTT AUREILLE" - INSCRIPTION GRATUITE EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01

17H30 À 19H00 - VISITE DU "DOMAINE DU TEMPS PERDU"

VISITE GUIDÉE DE L'EXPLOITATION - LIMITÉE À 30 PERSONNES - APÉRITIF BUCOLIQUE AU DOMAINE - INSCRIPTIONS EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01

20H00 - CONFÉRENCE SUR LE ROLLIER D'EUROPE

CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION NATURALISTE "A ROCHA" À LA SALLE DE LA GRAND-TERRÉ - ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 25 MAI

8H30-10H30 - SORTIES ORNITHOLOGIQUES

2 GROUPES DE 15 PERSONNES ENCADRÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE LA LPO
DÉPART DE L'EXPLOITATION "BIOSOLEIL" (CAROLINE & JEAN-YVES FRANCCART)
INSCRIPTION GRATUITE EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01 - PLACES LIMITÉES

9H00-12H00 - FLEURISSEMENT DU VILLAGE

ANIMÉ ET ENCADRÉ PAR LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION "FLOUR E POUTAGÉ"
EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ

12H00 - REPAS CHAMPÊTRE AUX JARDINS PARTAGÉS

ANIMATION MUSICALE AVEC LE GROUPE "NOVA VIDA"
STANDS ONF, LPO ET "SV ENVIRONNEMENT" SUR PLACE

ANIMATIONS FAMILLES, JEUX POUR ENFANTS, FABRICATION HÔTEL À INSECTES...

PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01